

Réunion du 24 février 2011

L'an deux mil onze, le vingt quatre février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JEUDY, Maire

Date de convocation : 15 février 2011

Présents : Messieurs JEUDY, PERRIER, BARRET, AUGENDRE et LABBE. Mesdames DESNAUDS, GRANSEIGNE, LAMARTINE, SOURIOUX et TOURET, VEDRINE, DUBOIS et MERITET.

Absent : Monsieur DETOURBET

Monsieur Claude BARRET a été élu secrétaire de séance

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Projets travaux 2011

- mettre en place un défibrilateur.

La maison de retraite en possède un mais son accès ne serait pas forcément facile en cas de besoin. Les pompiers en ont un aussi. Le coût étant important, il faut être certain que cet investissement est judicieux. Viviane Granseigne et Isabelle Sourieux sont chargées de réfléchir au problème.

- Lancer une étude pour aménager le terrain communal situé rue du stade (Le Champommier) afin d'en faire un lotissement avec des lots à vendre individuellement à des particuliers dans le cadre de l'accession à la propriété.

- Continuer l'aménagement du bourg.

- Continuer les petits travaux d'entretien.

- Mettre une poubelle sur le parking du pigeonier.

- Trouver une solution pour l'accès aux toilettes pour les gens en réunion dans la salle de la Mairie. Après discussion, il est décidé que la porte vitrée de la salle annexe sera remplacée le plus vite possible. Ainsi, les toilettes de la salle annexe seront accessibles : une clef sera déposée dans la salle de la mairie et une signalisation sera apposée.

- Aménager un mini-stade dans le cadre de la communauté de communes. L'emplacement pourrait être le plateau scolaire.

- Nettoyer les trottoirs dans la Grande Rue ainsi que la Place de l'église et appliquer un produit anti-mousse.

- Mettre les numéros sur les maisons des pavillons de la rue des Pierres Boudillons.

.../...

- Mettre un panneau d'interdiction aux poids lourds à l'entrée de la rue du marché en direction de la Maison de Retraite.

- Régler le problème du « dos d'âne » de la rue du Faubourg Saint-Pourçain en direction de la rue des Arches.

- Faire les petits travaux de rénovation au centre socio-culturel : évier, rideaux à réparer, ajouter une estrade en bois de l'autre côté de la scène, refaire le dessous du bar, meuble sous évier et aussi faire l'inventaire des tables à changer. Il faudrait aussi acheter un nouveau revêtement de sol amovible pour protéger le parquet selon les manifestations.

- Réfléchir à la mise en place d'une porte double pour sortir les tables du local de stockage du centre socio-culturel et faire l'acquisition d'un chariot.

- Voir comment améliorer le revêtement de la rue des Arches qui est en très mauvais état.

- Repeindre le logo « handicapé » sur la place de stationnement situé vers la boulangerie.

- Etudier la possibilité de ralentir les véhicules dans la traversée du bourg (RD 945) : mise en place de panneaux lumineux ou autres solutions.

Avenant à la convention assistance technique assainissement collectif

Monsieur le Maire donne lecture de l'avenant à la convention pour l'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif.

Il s'agit de l'avenant n° 2 à la convention relative aux missions d'assistance technique délivrées par le Département aux collectivités éligibles dans le domaine de l'assainissement collectif. Ces missions sont réalisées par le Bureau départemental de la qualité de l'eau.

Le Conseil Municipal approuve cet avenant, à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Adhésion à la SPA

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la SPA ne peut prendre en compte la demande d'adhésion de la commune du Montet car la liste d'attente est très longue. Seulement trois refuges existent dans l'Allier. La SPA a pris note de la décision du Conseil Municipal et a inscrit la commune du Montet sur la liste d'attente.

Correspondant défense

Madame Fabienne VEDRINE est nommée « correspondant défense » à la place de Monsieur Bernard LEMMET, décédé.

.../...

Parking « Le Pigeonnier »

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de nommer le parking situé rue du Faubourg Saint-Pourçain « Parking Le Pigeonnier ». Une plaque sera mise en place à l'entrée.

Questions diverses

Le Conseil Municipal ne souhaite pas attribuer de subvention au Conservatoire des sites de l'Allier.

Les tours de gardes des élections cantonales des 20 et 27 mars prochain sont établis.

La commission des finances se réunira le lundi 14 mars à 8 heures pour la préparation du budget 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.